

Les nouveaux enjeux pour le CIHEAM dans le domaine de la formation des cadres supérieurs de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement des pays du Bassin Méditerranéen

Flamant J.-C.

in

Dupuy B. (ed.).

La formation supérieure des cadres de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays du bassin méditerranéen

Montpellier : CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 36

1999

pages 163-169

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI990743>

To cite this article / Pour citer cet article

Flamant J.-C. **Les nouveaux enjeux pour le CIHEAM dans le domaine de la formation des cadres supérieurs de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement des pays du Bassin Méditerranéen.** In : Dupuy B. (ed.). *La formation supérieure des cadres de l'agriculture et de l'alimentation dans les pays du bassin méditerranéen.* Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 163-169 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 36)



<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Les nouveaux enjeux pour le CIHEAM

dans le domaine de la formation des cadres supérieurs
de l'agriculture, l'alimentation et l'environnement
des pays du Bassin Méditerranéen

Jean-Claude Flamant

Président du Comité Scientifique Consultatif, Ciheam, Paris (France)

Président du centre INRA de Toulouse (France)

Le séminaire qui s'est déroulé durant trois jours donne l'image d'un CIHEAM «en mouvement». La tonalité de la manifestation, la qualité d'une attitude de remise en question, la nature même des interrogations, tout ceci exprime une dynamique qui suscite de l'intérêt parmi les habitués du CIHEAM comme parmi les acteurs économiques qui ont répondu à l'invitation des organisateurs. Ce préalable me paraît important à souligner avant de venir au contenu même du séminaire.

La tonalité de la manifestation est donnée d'abord par le haut niveau des personnalités que le CIHEAM a su mobiliser : notamment deux ministres de l'agriculture et un conseiller ministériel, le Secrétaire Général adjoint des Nations Unies, le Directeur de la recherche agricole de la Banque Mondiale, un Président de la Fédération Européenne de Zootechnie, le Directeur Général de l'ICARDA, un Directeur Général de l'Union Européenne, et bien d'autres encore. De même, la méthode de débat interactif qui a été utilisée a eu pour mérite d'entretenir un dialogue permanent entre la totalité des participants, ce qui est rare dans une manifestation de ce type où l'attention se relâche habituellement après le premier jour.

Par ce séminaire, le CIHEAM est en interrogation sur lui-même et il demande à être interpellé. Il ne doute pas de lui-même, mais désire identifier les voies d'une dynamique de perfectionnement pour mieux faire face à ses missions. Et par conséquent cela l'amène à revisiter ses missions et à en vérifier la pertinence dans un monde méditerranéen qui a profondément changé depuis la création du Centre il y a 36 ans.

Cette attitude de remise en question pour mieux préparer le futur mérite un «coup de chapeau». En effet, dans le contexte de globalisation, de mondialisation, et de rapidité des évolutions, une institution qui se contente de répéter ce qui marche bien et qui a réussi, court le risque d'être disqualifiée. Non pas battue, mais oubliée !

Je rappellerai d'abord les interrogations qui sont adressées au CIHEAM, puis j'indiquerai les grandes orientations possibles exprimées au cours de ce séminaire, et enfin j'évaluerai les atouts dont le CIHEAM dispose.

I – Les interrogations du CIHEAM

1. Les domaines d'action du CIHEAM

Plusieurs intervenants ont éprouvé le besoin de commenter au cours de ce séminaire les transformations qui affectent les deux domaines au sein desquels agit le CIHEAM : la Méditerranée et l'agriculture. Et il n'est pas inutile en effet de s'intéresser, au préalable, au contexte des actions du CIHEAM.

Une première interrogation porte sur la pertinence même d'identifier une «région Méditerranée». La Méditerranée, c'est d'abord une mer, et ce que l'on appelle «région Méditerranée» implique en fait des pays appartenant à trois sous-ensembles continentaux : le sud de l'Europe, le nord de l'Afrique, l'ouest de l'Asie. Chacun de ces sous-ensembles est actuellement concerné par des enjeux géopolitiques et des dynamiques économiques et sociales fort différents, qui les éloignent les uns des autres.

Ces aspects avaient été évoqués lors du dernier séminaire du CIHEAM portant sur «La régionalisation de la recherche agronomique» (Florence, mai 1997). Par exemple, par rapport à une «région Europe» en voie de construction, l'ICARDA, partenaire du CIHEAM, identifie son action dans une «région WANA» (West Asia North Africa). De plus, la «région Méditerranée», qui est l'objet des actions du CIHEAM, présente des difficultés graves de cohésion politique et de stabilité entre les différents pays hors de l'Union Européenne.

Cette région est aussi le siège de situations exacerbées qui mettent régulièrement en cause la pérennité des systèmes : aléas climatiques, fragilité des ressources naturelles, déficit chronique de la production alimentaire par rapport aux besoins croissants, faible productivité des couverts végétaux, retards industriels, distorsions sociales.

On peut fortement s'inquiéter d'un Scénario «tendanciel» qui serait celui de l'accentuation des déséquilibres, et finalement la rupture de l'existence d'une «région Méditerranée». Ou alors existe-t-il des capacités internes de régulation dans le futur : la future zone de libre-échange Euro-Méditerranéenne est-elle un recours dans ce sens ? ou encore, peut-on envisager que l'ouverture des économies des pays méditerranéens aux marchés mondiaux soit maîtrisée dans une perspective de satisfactions des besoins alimentaires à moindre coût pour les habitants, ou bien sera-t-elle source d'une nouvelle accentuation des déséquilibres ?

Une deuxième interrogation porte sur l'intérêt qu'il faut accorder encore aux questions agricoles alors que les préoccupations économiques se portent majoritairement sur le développement industriel et que les énergies semblent maintenant se mobiliser sur l'émergence de la «société de l'information». Par ailleurs, concernant les populations, la tendance lourde au niveau mondial est celle de la concentration urbaine, et celle-ci se manifeste en «région Méditerranée» par une accumulation dans les grandes métropoles côtières, au détriment des espaces ruraux intérieurs. Le CIHEAM n'apparaît-il pas comme ayant maintenant un champ d'action et un domaine d'intérêt décalés par rapport à ces évolutions que certains considèrent comme inéluctables ?

Je répondrai plus loin à la question de l'existence d'une «région Méditerranée» en insistant sur le fait qu'une région n'est pas seulement un territoire homogène mais se définit aussi par l'existence d'un réseau actif de relations. Quant à l'agriculture et à l'alimentation, quoique leur rôle apparaisse diminué par rapport au poids acquis par d'autres secteurs économiques, ils portent des enjeux majeurs pour les populations, dans les pays développés comme dans les pays les moins riches. La question de la satisfaction des besoins alimentaires pèse toujours dans les priorités des pays du sud et de l'est de la Méditerranée. Les tendances lourdes en faveur de l'ouverture des marchés mondiaux des produits agricoles révèlent par contraste que les activités agricoles remplissent des fonctions majeures en matière d'équilibres territoriaux, sur le plan environnemental comme sur le plan social. Par ailleurs, il faut retenir l'hypothèse que la maîtrise des questions agricoles peut constituer un vecteur de cohésion dans les politiques publiques, à l'échelle de grandes régions du monde. Je reviendrai sur ces points.

2. Le contenu des actions du CIHEAM

Un deuxième ensemble d'interrogations s'applique aux contenus des actions du CIHEAM, prenant acte que sa vocation concerne légitimement l'agriculture et l'alimentation dans la «région Méditerranée».

La Méditerranée agricole et alimentaire peut être conçue au sein du mouvement de transformation du monde, lequel influence à la fois les politiques publiques, les marchés des produits agricoles, et les

règles sanitaires à respecter, et qu'il se manifeste aussi par les tendances homogénéisantes des habitudes de consommation et par la part croissante prise par la grande distribution dans certains pays... Cette première optique appelle une stratégie d'adaptation : ce peut être une des missions du CIHEAM et de ses Instituts de la concevoir et de l'accompagner.

La Méditerranée peut être aussi vue comme région spécifique du monde. Cette deuxième conception appelle le besoin d'un regard rénové sur des activités considérées comme traditionnelles, et pas uniquement le besoin de modernisation de celles-ci. Or, **«Travailler la spécificité méditerranéenne du CIHEAM»** constitue l'un des messages adressé au Conseil d'Administration du CIHEAM par le Comité Scientifique Consultatif. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter le qualificatif «méditerranéen» aux différentes rubriques, mais d'identifier des problématiques liées aux particularités de la région. Par exemple : prendre en considération la qualité spécifique des produits typiques des agricultures méditerranéennes, raisonner le rôle joué par les activités touristiques pour lesquelles la Méditerranée est la première destination mondiale, prendre en considération la montée en puissance des questions environnementales et l'émergence du concept de développement durable dans une région aux ressources naturelles rares et fragiles...

3. Les «clients» du CIHEAM

Il faut que le CIHEAM réponde à la question qui lui a été posée au cours de ce séminaire : quels sont vos clients ? quelles sont les cibles de vos programmes de formation ?

Spontanément, le CIHEAM répond que, depuis plusieurs années, il a identifié comme cible privilégiée les cadres des institutions et les managers des groupes industriels, notamment les cadres des administrations, les professeurs des Universités et les directeurs des équipes de recherche, les dirigeants des organisations professionnelles et économiques, les décideurs politiques... L'intérêt de cette option a été confirmé au cours du séminaire. Cependant, afficher la cible «cadres» ne suffit pas comme fondement des activités du CIHEAM. Cette réponse demande à être précisée : s'agit-il des futurs cadres que l'on forme en formation initiale post-universitaire ? ou des cadres déjà en place reçus en formation continue ? ou les deux finalités doivent-elles être poursuivies ? La réponse à ces questions a des conséquences qui peuvent être importantes pour l'organisation du CIHEAM et pour son avenir.

4. La capacité de réaction du CIHEAM

Enfin, une dernière réflexion doit porter sur le temps de réponse du Centre à l'identification de nouveaux enjeux : les délais de mise en place d'une réforme sont toujours extrêmement longs en matière d'enseignement supérieur, et il faut prendre garde qu'une évolution de l'offre ne soit déjà dépassée par l'évolution de la demande. S'agissant des formations diplômantes, il faut avoir conscience des temps très longs qui séparent le moment où le principe d'une réforme est décidé et la mise en œuvre de celle-ci (de cinq à dix ans). Si, de plus, on prend en compte le temps propre de formation d'un étudiant, auquel on doit ajouter le délai de son arrivée aux responsabilités professionnelles en tant que cadre, il peut s'écouler encore jusqu'à dix ou quinze ans. Ce qui signifie que les systèmes éducatifs, dont l'effet est potentiellement puissant, ont une très grande inertie. Il n'est donc pas étonnant que lorsque l'étudiant arrive aux fonctions «cibles», les besoins qui ont été à l'origine du contenu de la formation peuvent avoir considérablement évolué.

D'où une nouvelle interpellation adressée au CIHEAM. Quels types d'action le CIHEAM peut-il concevoir et réaliser avec un horizon opérationnel court, disons de deux années seulement ? Quelles sont les capacités propres de réactivité du CIHEAM en réponse à des sollicitations provenant de ses «clients» ? Ces questions sont légitimes car, par exemple, les processus rapides de mondialisation et de globalisation de l'économie, et les dynamiques de négociations conduites dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), exigent des réponses rapides en termes d'analyse et de formation, par exemple dans le domaine des politiques publiques de l'agriculture et des marchés agro-alimentaires.

II – Les projets du CIHEAM

L'analyse des interventions permet d'identifier que le CIHEAM est concerné par trois types de projets, dans l'optique de son adaptation aux évolutions en cours et du perfectionnement de l'efficacité de son dispositif :

1. L'amélioration de ses moyens de travail ;
2. L'ajustement de l'offre de produits pédagogiques à la demande;
3. L'organisation d'actions d'animation de la région «Méditerranée».

1. L'amélioration des moyens de travail

Les nombreux avantages des «Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication» ont été décrites au cours de ce séminaire. Il s'agit en quelque sorte de technologies «salvatrices », telles que se présentent également les biotechnologies. Technologies «salvatrices» parce que leur mise en œuvre est sensée résoudre tous les problèmes...

C'est ainsi qu'il a été beaucoup question de la conception et de la réalisation d'une «Université virtuelle» offrant un accès rapide et universel à la connaissance en tous points des pays de la région Méditerranée. La mise en oeuvre de cette option donne prééminence absolue à l'une des fonctions de l'enseignement, la fonction de transmission de l'information. Simultanément, elle fait prendre conscience de l'importance de la fonction de rencontre personnelle, autre composante de l'enseignement. L'équilibre doit donc être maintenu entre les deux composantes de l'enseignement : la transmission de l'information (qui peut être assurée à l'aide d'un réseau électronique) et la fonction de rencontre (qui ne peut être réalisée que par un enseignant).

Cependant, la construction d'une «Université virtuelle» méditerranéenne, ouverte au concours d'établissements du sud et de l'est de la Méditerranée, peut être aussi une occasion concrète de créer un lieu d'échanges entre responsables universitaires ayant pour objet la réalisation d'un projet commun. Les discussions nombreuses autour des Tables du séminaire ont en effet montré le besoin de clarifier entre nous les fonctions et les moyens de l'enseignement supérieur, ainsi que les représentations qu'en ont les différents types d'utilisateurs. Ceci mériterait une plus grande attention. En effet, le travail sur les outils n'a pas que le but ultime de mettre un nouveau produit sur le marché. Il est aussi une occasion d'échanges entre acteurs lors des différentes phases du projet.

Il faut aussi se demander avec lucidité si un Réseau Web méditerranéen se justifie en lui-même. Car pourquoi un Web méditerranéen, alors que l'on peut accéder à l'information dans le reste du monde sans se préoccuper des proximités ? Le CIHEAM et les participants à ce séminaire répondent que c'est dans la mesure où préexiste un réseau de relations entre institutions et entre personnes, réseau dont on a le projet d'améliorer l'efficacité, que la construction du Réseau Web devient intéressante et qu'elle est susceptible d'apporter une valeur ajoutée appréciable. Plusieurs propositions ont été faites dans ce sens à l'attention du CIHEAM au cours du séminaire : développer et élargir le réseau aux principales institutions de recherche et d'enseignement supérieur agronomiques des pays méditerranéens, réaliser des expériences pilotes de formation à distance, mettre en place des matériaux pour des cycles courts en formation continue (notamment CD-Roms), tenter des expériences d'encadrement de thèses et de travaux de recherches à distance...

2. L'ajustement de l'offre de produits pédagogiques à la demande

A l'évidence, deux types de produits de formation ont été évoqués pour les futurs cadres de l'agriculture et de l'alimentation en Méditerranée. Ils se différencient schématiquement selon le type de cible : les formations universitaires et post-universitaires de longue durée (Masters, Thèses) pour des étudiants en formation initiale ; des formations spécialisées de courte durée destinée à des cadres professionnels de

haut niveau. Le CIHEAM doit argumenter ses choix vis-à-vis de ces deux types de formation, l'un ou l'autre, ou les deux. Comme je l'ai déjà mentionné plus haut, l'enjeu est d'importance. Dans le premier cas, le CIHEAM a-t-il la possibilité de développer un système universitaire se plaçant sur le même terrain que les universités nationales, mais avec des effectifs beaucoup plus faibles et des moyens moins importants. Dans le deuxième cas, le CIHEAM devrait faire l'effort d'un travail plus approfondi et systématique d'identification des besoins.

Quels que soient ces options, deux conditions me semble-t-il doivent être réunies pour que le CIHEAM garde ses qualités et son intérêt : (i) une offre conjointe aux quatre Instituts élargie à d'autres partenaires ; (ii) une réévaluation régulière de la pertinence et des contenus.

Une offre conjointe aux quatre Instituts élargie à d'autres partenaires :

Cette préoccupation est exprimée par le Comité Scientifique Consultatif lorsqu'il exprime le besoin d'**«Afficher et élaborer une offre de formation conjointe aux quatre Instituts»**. Il faut en effet aller plus loin que seulement regrouper les formations offertes par les quatre Instituts sous trois titres généraux : 1. Techniques et productions végétales et animales ; 2. Environnement – Gestion des ressources ; 3. Economie – Développement. En outre, la mise en œuvre de la convention de la DGI de l'Union Européenne en partenariat entre les quatre Instituts et des établissements du sud et de l'est de la Méditerranée, autour de quatre thèmes identifiés (la gestion des ressources en eau, l'agriculture pluviale, les politiques agricoles et alimentaires, la conservation et la gestion des ressources naturelles renouvelables) peut offrir l'occasion d'un élargissement de la réflexion à l'échelle de l'ensemble de la région Méditerranée.

Une réévaluation régulière de la pertinence et des contenus :

L'actualisation et l'évaluation régulières des enseignements est grandement facilitée dans le cas du CIHEAM par les activités des réseaux de recherche internationaux. Ceux-ci permettent en effet aux IAM de faire appel aux meilleurs spécialistes des pays de la Méditerranée et d'ailleurs, assurant l'identification des sujets pertinents et facilitant aussi les nécessaires mises au point de connaissances. Le CIHEAM a démontré là un savoir-faire rare : celui de mobiliser des personnes et à ordonner des programmes concernant l'ensemble des pays méditerranéens.

3. Le CIHEAM animateur de la région «Méditerranée»

Au cours de ce séminaire, le CIHEAM a été interpellé pour qu'il prenne plus délibérément en main une fonction qui est à sa portée, celle d'animateur de la région Méditerranée dans le domaine de l'agriculture et de l'alimentation qui est le sien. Le Comité Scientifique Consultatif a exprimé de son côté l'idée que le CIHEAM et les IAM devaient être **«Moteurs d'un partenariat avec les institutions intervenant en Méditerranée»**. La sollicitation consiste en quelque sorte à encourager le CIHEAM à être un moteur-catalyseur : faire faire, stimuler, assister, plutôt que de faire, que de réaliser par lui-même des fonctions qui sont du domaine d'autres opérateurs. En revanche, il lui a été rappelé par plusieurs intervenants au cours de ce séminaire qu'il est quasiment le seul organisme international à pouvoir réaliser en «région Méditerranée» des opérations d'animation de la nature suivante :

- concevoir une stratégie de formation supérieure en Méditerranée avec les opérateurs universitaires des différents pays ;
- créer un observatoire des emplois et identifier la demande vers l'enseignement supérieur : agriculture, agro-alimentaire, territoires ruraux ;
- organiser un Séminaire pour de hauts responsables politiques et administratifs sur le thème des négociations liées à l'OMC et à l'Agenda 2000 ;
- monter un observatoire et un enseignement de haut niveau sur les politiques publiques agricoles et agro-alimentaires en Méditerranée ...

III – Les ressources du CIHEAM

Par rapport aux interpellations et aux attentes, il importe maintenant d'évaluer quelles sont les caractéristiques du CIHEAM qui apparaissent favorables et justifier qu'il avance dans ces directions. On peut en dresser une liste à l'écoute des termes utilisés au cours de ce Séminaire :

- l'ancienneté et la pérennité de l'action du CIHEAM en Méditerranée, depuis 36 ans ;
- la masse critique constituée par les 8 000 anciens stagiaires du CIHEAM à qui les Instituts du CIHEAM font régulièrement appel en appui d'actions spécifiques ou en réponse à des sollicitations d'autres organisations internationales (FAO, UNESCO, Banque Mondiale, etc) ;
- les réseaux de recherche qui couvrent la totalité des pays méditerranéens et qui permettent d'y disposer de correspondants et d'experts compétents sur la plupart des thèmes sensibles en région Méditerranée ;
- le sentiment partagé par beaucoup qu'il existe une «famille CIHEAM», une famille qui a aussi pour qualité d'être ouverte au reste du monde ;
- la petite taille des équipes dirigeantes du CIHEAM et de ses Instituts qui autorise réactivité et flexibilité ;
- le caractère intergouvernemental de l'organisation, qui devrait permettre d'effectuer un lien efficace avec les décideurs politiques et administratifs.

Enfin le positionnement de l'organisation sur les questions agricoles, que j'avais évoqué en introduction, loin d'être une position obsolète, constitue au contraire un atout pour la construction d'une cohésion de la région Méditerranée. On pourrait en quelque sorte faire l'hypothèse que le renforcement du réseau CIHEAM, seule organisation internationale concernée par l'ensemble des pays méditerranéens, contribue à la construction et à l'existence de la région Méditerranée.

Pour conclure : l'esquisse d'une plate-forme d'action

Ces constats et réflexions permettent d'esquisser les éléments d'une plate-forme d'action renouvelée pour le CIHEAM, en confrontant les attentes exprimées au cours de ce séminaire avec les atouts spécifiques du CIHEAM et de ses Instituts.

1. Un premier domaine d'action concerne la fonction de formation du CIHEAM pour les cadres de l'agriculture et de l'agro-alimentaire en région Méditerranée. L'attente la plus forte, accompagnée du constat que le besoin est mal couvert, concerne **la formation continue** des cadres en place. A l'évidence, le CIHEAM possède pour ce faire des atouts spécifiques rares : sa capacité à mobiliser les meilleurs experts internationaux, son implication dans l'animation des réseaux de recherche lui permettant d'instruire les principaux défis auxquels sont confrontés l'agriculture et l'agro-alimentaire, son savoir-faire et sa logistique de formation. Une réflexion approfondie devrait permettre d'identifier : la nature de ces besoins (par exemple former à la carte des cadres pour des actions de développement identifiées), les thèmes prioritaires, les formes à adopter pour satisfaire cette clientèle particulière (durée, pédagogie, supports, etc.) et les conditions à réunir pour répondre à ces besoins.

2. Cette priorité centrale ne signifie pas toutefois que les Instituts du CIHEAM doivent abandonner leur implication dans le domaine de **la formation initiale**. Au contraire, il s'agit aussi d'un des atouts du CIHEAM. Mais les Instituts doivent mettre en œuvre cette activité de manière originale et indiscutable, de telle sorte qu'ils soient mieux qu'une des Universités des pays de la région Méditerranée. Tout d'abord ils doivent afficher que la formation qu'ils mettent en œuvre offre aux étudiants l'accès à la dimension internationale. La conséquence en est que cette dimension doit être «cultivée» dans le fond comme dans la forme de l'enseignement : recrutement international, équipes enseignantes diversifiées,

travaux de Master ou/et de Thèse proposés aux étudiants sur des sujets sensibles et avec une composante de coopération nord-sud significative. Ensuite, les Instituts eux-mêmes pourraient se concevoir comme des laboratoires pédagogiques pour les établissements universitaires nationaux.

Ceci suppose probablement de la part des Instituts une parfaite connaissance de l'état de l'enseignement supérieur en région Méditerranée.

3. Une troisième appel concerne **la fonction d'animation** de débats de haut niveau s'adressant aux décideurs des pays de la «région Méditerranée». Le présent séminaire est un exemple éloquent des capacités d'action du CIHEAM dont l'audience est large parmi les responsables politiques et administratifs, scientifiques et universitaires, économiques. Plusieurs thèmes ont été esquissés comme je l'ai rappelé plus haut. Il serait intéressant de faire l'hypothèse que l'action d'animation du CIHEAM sera d'autant plus crédible que les Instituts pourront faire valoir une expérience personnelle originale, par exemple en matière d'enseignement universitaire.

En matière de prospective on identifie quatre types d'attitude des acteurs par rapport au futur :

- une attitude de repli face aux évolutions ;
- une attitude d'adaptation passive ;
- une attitude d'adaptation anticipatrice ;
- une attitude «pro-active», laquelle consiste à être actif sur son environnement, à être l'acteur des transformations de son environnement économique et humain, plutôt que de le subir.

Dans un monde dont le futur est plus incertain et dont les dynamiques sont fortement globalisantes, on admet que c'est en s'appuyant sur **les ressources spécifiques** de leur territoire que les acteurs peuvent construire leur futur en étant «pro-actifs».

Dans cette optique de pro-activité, les qualités propres du CIHEAM, rappelées au cours de ce séminaire, sont incontestables. Le CIHEAM peut être un partenaire actif des acteurs de la région Méditerranée, **une ressource spécifique** pour ce territoire du monde.

En résumé, ce qu'apporte ce séminaire, c'est d'abord la mise en situation du CIHEAM dans une perspective stratégique de prise en compte des évolutions. Mais l'enjeu majeur du CIHEAM ne consiste pas à seulement s'adapter. Le CIHEAM possède une capacité réelle à organiser la «région Méditerranée» sur les questions de l'agriculture, de l'alimentation et des territoires ruraux.

